

Groupe parlementaire

1

Dépôt: Fernand Kartheiser
Luxembourg, le 11 juin 2015
Débat suivant déclaration priorilés
présidence luxembourgeoise

Motion

La Chambre des Députés,

considérant

- que les négociations sur le Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP) entre la Commission européenne et les Etats-Unis d'Amérique sont en cours et suscitent une certaine inquiétude auprès d'une partie du public quant au contenu et à l'impact de ce futur accord,
- que le futur accord avec les Etats-Unis portera sur un certain nombre de domaines à compétences partagées et relevant donc aussi de l'autorité des Etats membres conformément e. a. à l'article 4 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

invite le Gouvernement

- à insister, notamment au cours de la présidence luxembourgeoise du Conseil, auprès des gouvernements des pays membres de l'Union européenne et de toutes les institutions européennes sur le rôle important des parlements nationaux dans le cadre de la négociation et de la ratification d'accords commerciaux internationaux,
- 2. à veiller à ce que le TTIP, une fois négocié, soit soumis obligatoirement à la ratification par chaque parlement national des Etats membres de l'Union européenne, conformément aux procédures légales de ces Etats.

3